

LE PUBLICISTE.

DECADI 30 Vendémiaire, an VII.

21 Oct. 1798

Discours prononcé par le citoyen Lacombe Saint-Michel, ambassadeur à Naples, en présentant ses lettres de créance au roi. — Précis du conclusum de la députation d'Empire. — Lettre du général Buonaparte au directoire exécutif, contenant les détails de la prise du Caire et des combats qui l'ont précédée. — Nouvelles diverses de Paris.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêts du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des supplémens qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour en former une demi-feuille.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moines, n. 423, butte des Moulins, à Paris.

ITALIE.

De Naples, le 13 vendémiaire.

L'ambassadeur de la république française, Lacombe-Saint-Michel, après avoir séjourné quelques jours à Rome, est arrivé ici avant-hier. Il a été le lendemain présenté au roi, & a prononcé un discours très-remarquable, par le ton de modération qu'il respire & par les sentimens très-politiques qu'il exprime pour celles des cours dont la république française paroît avoir le plus à se plaindre. Il avoit été arrêté aux frontières, & obligé d'y attendre, pendant deux jours, que le marquis de Gallo lui envoyât un passe-port. Dans d'autres circonstances, on auroit regardé cette arrestation comme une insulte, & le ministre n'auroit pas continué sa route. Mais le gouvernement français sembleroit avoir fermé les yeux sur tout, pour ne montrer que son sincère desir de la paix. Quoi qu'il en soit, voici l'analyse du discours de son nouveau ministre :

« Sire, le directoire exécutif m'a confié l'honneur & satisfaisante mission d'entretenir & de fortifier la bonne intelligence, si heureusement rétablie entre la nation française & celle que vous gouvernez.

« Je l'avouerai, sire; nourri dans le métier des armes, je ne serois pas entré sans quelque crainte dans cette carrière nouvelle, si la franchise & la loyauté constamment adoptées par le directoire, pour base de toutes ses démarches, n'avoient banni de ses négociations cette politique astucieuse trop long-tems honorée du nom de science; & si d'ailleurs la renommée ne m'avoit appris que je trouverois dans les vertus personnelles de V. M. un gage assuré de cette confiance qui, en facilitant toutes les relations amicales, peut seule leur donner des effets prospères & durables.

« En vain l'horizon politique se chargerait de nouveaux nuages, la république française, forte de ses moyens comme de sa loyauté, se refuseroit toujours à croire, malgré l'évidence même, à tout projet hostile qui ne seroit pas annoncé comme tel. Aussi prompt à reprendre l'attitude guerrière qu'elle est disposée à conserver l'at-

titude pacifique & amicale, elle seroit toujours prête à repousser une agression; & pleine de confiance dans la justice de sa cause, la main, la même main qui présente la branche d'olivier, sauroit reprendre l'épée guerrière & attendre avec sécurité le sort des combats.

« La nation française, décidée à ne souffrir comme à n'imposer aucun joug, s'empressera toujours de former ces liens utiles, dont l'effet bienfaisant est de rapprocher tous les intérêts.

« Votre sollicitude connue pour la prospérité des peuples qui vous sont soumis, m'est un garant certain des facilités que le directoire trouvera auprès de vous pour parvenir à ce but désirable. Déjà j'aime à croire que ma mission se bornera à lui donner des preuves, qu'il peut, avec confiance, compter de votre part sur des sentimens de paix & d'amitié aussi sincères, aussi constans que ceux dont il m'a fortement chargé de présenter l'assurance à votre majesté ».

De Livourne, le 12 vendémiaire.

Le 9 de ce mois, le corsaire anglais le *Tartare*, de 12 canons & 40 hommes d'équipage, amena dans la rade trois petits bâtimens génois qu'il avoit pris près de Via Reggio. On croit que c'est en conséquence de l'ordre donné par le roi d'Angleterre, de traiter comme ennemis les peuples qui sont sous l'influence de la République française.

ALLEMAGNE.

Bulletin de Rastadt, du 24 vendémiaire.

Depuis le 20 de ce mois, que la dernière séance de la députation d'Empire a eu lieu, on n'a pu parvenir à se procurer un précis des votes. Il n'y a point encore eu de séance aussi longue (elle a duré quatre heures & demie), ni de votes aussi étendus; leur ensemble compose 57 feuilles in-folio. La dictée de ces votes a duré jusqu'à aujourd'hui, & ce ne sera que demain qu'on lira, dans une seconde séance, le *conclusum*, d'après le contenu des suffrages. Ce *conclusum* sera le plus intéressant qui ait encore paru. En voici la substance :

1°. La députation d'Empire se chargera des dettes provinciales contractées pendant la guerre, mais non des dettes des communes & bailliages.

2°. Elle consent à ne pas construire de fortifications à trois mille toises de Kell & de Cassel seulement.

3°. Elle demande une année pour l'abolition des péages du Rhin, après la ratification de la paix.

4°. Elle insiste pour la conservation de l'isle de Baderich à l'Empire.

5°. Elle accède à la proposition de la France, concernant les établissemens ecclésiastiques.

6°. Elle renvoie l'article du péage sur le Weser à son propriétaire, le duc de Holstein.

7°. Elle insiste fortement sur la non application des loix contre l'émigration aux habitans des pays réunis, dans lesquels seront comprises les possessions des princes & états d'Empire dans les ci-devant provinces d'Alsace & de Lorraine.

8°. Elle insiste de même sur l'article qui concerne la noblesse immédiate.

10°. Elle refuse toute préférence aux villes de Francfort, Hambourg & Bremen.

On remarque que le vote de l'Autriche est plus pacifique qu'antérieurement.

On sait ici officiellement que l'escadre russe de la Méditerranée & ses troupes de débarquement sont destinées à une tentative contre Malte. Le grand-seigneur vouloit que cette île restât à la Russie, si elle étoit reprise; mais l'empereur a demandé qu'en ce cas elle fût rendue à ses anciens possesseurs. Il veut, au reste, qu'il soit fait un exemple terrible sur le grand-maître de Malte & sur quelques commandeurs, qu'il accuse d'avoir livré l'île à Buonaparte.

Le manifeste de la Porte est arrivé officiellement ici de Vienne.

La reine douairière de Prusse est arrivée à Carlsruhe, où beaucoup d'envoyés allemands vont la complimenter. M. de Gortz s'y est aussi rendu.

ARMÉE D'EGYPTE.

Au quartier-général du Caire, le 6 thermidor, an 6.
Buonaparte, membre de l'institut national, général en chef, au directoire exécutif.

CITOYENS DIRECTEURS,

Le 19 messidor, l'armée partit d'Alexandrie; elle arriva à Demenhour le 20, souffrant beaucoup, à travers ce désert, de l'excessive chaleur & du manque d'eau.

Combat de Rahmanié.

Le 22, nous rencontrâmes le Nil à Rahmanié & nous nous rejoignîmes avec la division du général Dugua qui étoit venue par Rosette, en faisant plusieurs marches forcées. La division du général Desaix fut attaquée par un corps de 7 à 800 mamelouks, qui, après une canonnade vive & la perte de quelques hommes, se retirèrent.

Combat de Chebréisse.

Cependant j'appris que Mourat bey, à la tête de son armée, composée d'une grande quantité de cavalerie, ayant huit ou dix grosses chaloupes canonnières & plusieurs batteries sur le Nil, nous attendoit au village de Chebréisse. Le 24 au soir, nous nous mîmes en marche pour nous en approcher. Le 25, à la pointe du jour, nous nous trouvâmes en présence.

Nous n'avions que 200 hommes de cavalerie, éclopés & harassés encore de la traversée. Les mamelouks avoient un magnifique corps de cavalerie, couvert d'or, d'argent, armés des meilleures carabines & pistolets de Londres, des meilleurs sabres de l'Orient, & montés peut-être sur les meilleurs chevaux du continent.

L'armée étoit rangée, chaque division formoit un bataillon carré, ayant les bagages au centre & l'artillerie dans les intervalles des bataillons. Les bataillons rangés, les 2°. & 4°. divisions étoient derrière les 1°. & 3°. Les cinq divisions de l'armée étoient placées en échelons, se flanquant entr'elles, & flanquées par deux villages que nous occupions.

Le citoyen Perrée, chef de division de la marine, avec trois chaloupes canonnières, un chébec & une demi-galère, se porta pour attaquer la flottille ennemie. Le combat fut extrêmement opiniâtre. Il se tira de part & d'autre plus de 1500 coups de canon. Le chef de division Perrée a été blessé au bras d'un coup de canon, & par ses bonnes dispositions & son intrépidité, est parvenu à reprendre trois chaloupes canonnières & la demi-galère, que les mamelouks avoient prises, & à mettre le feu à leur amiral. Les citoyens Monge & Berthollet, qui étoient sur le chébec, ont montré, dans des momens difficiles beaucoup de courage. Le général Andréossi, qui commandoit les troupes de débarquement, s'est parfaitement conduit.

La cavalerie des mamelouks inonda bientôt toute la plaine, déborda toutes nos ailes, & chercha de tous côtés sur nos flancs & nos derrières, les points foibles pour pénétrer; mais par-tout elle trouva que la ligne étoit tellement formidable & lui opposoit un double feu de fusils & de foug. Ils essayèrent plusieurs fois de charger, mais sans s'y déterminer. Quelques braves vinrent escarquer; ils furent reçus par des feux de pelotons de carabiniers placés en avant des intervalles des bataillons. Enfin, après être restés une partie de la journée à portée du canon, ils opérèrent leur retraite & disparurent. On peut évaluer leur perte à 300 hommes tués ou blessés.

Nous avons marché pendant huit jours, privés de tout & dans un des climats les plus brûlans du monde.

Le 2 thermidor, au matin, nous aperçûmes les pyramides.

Le 2, au soir, nous nous trouvâmes à six lieues du Caire, & j'appris que les vingt-trois beys, avec toutes leurs forces, s'étoient retranchés à Embabé; qu'ils avoient garni leurs retranchemens de plus de 60 pièces de canon.

Bataille des Pyramides.

Le 3, à la pointe du jour, nous rencontrâmes l'avant-garde, que nous poussâmes de village en village. A deux heures après-midi, nous nous trouvâmes en présence des retranchemens de l'armée ennemie.

J'ordonnai aux divisions des généraux Desaix & Remy de prendre position sur la droite entre Gizah & Embabé de manière à couper à l'ennemi la communication de Haute-Egypte, qui étoit sa retraite naturelle. L'armée étoit rangée de la même manière qu'à la bataille de Chebréisse.

Dès l'instant que Mourat bey s'aperçut du mouvement du général Desaix, il se résolut à le charger. Il envoya un de ses beys les plus braves, avec un corps d'élite qui, avec la rapidité de l'éclair, chargea les deux divisions. On le laissa approcher jusqu'à cinquante pas, & l'accueillit par une grêle de balles & de mitraille qui fit tomber un grand nombre sur le champ de bataille. Ils se jetterent dans l'intervalle que formoient les deux divisions, où ils furent reçus par un double feu qui acheva leur défaite.

Je saisis l'instant, & j'ordonnai à la division du général Bon, qui étoit sur le Nil, de se porter à l'attaque des retranchemens, & au général Vial, qui commandoit la division du général Menou, de se porter entre le corps qui venoit de le charger & les retranchemens, de manière à remplir le triple but :

- D'empêcher ce corps d'y rentrer;
- De couper la retraite à celui qui l'occupoit,
- Et enfin, s'il étoit nécessaire, d'attaquer ces retranchemens par la gauche.

Dès l'instant que les généraux Vial & Bon furent

portée, il
bataillon
les 2°. &
toujours l
sur trois
colonnes.

Les col
par le br
tranchem
feu d'une
loulks tire
au grand s
de faire f
nette au l
tant mém
troupes cu
mamelouks e
mais le gé
carabinier
à cinq pas
nombre s
Plus d
cinquante
l'évalue la
cavalerie
ou tuée. I
monte à
blessés. D
coûte; to
bricks, &
nos trou
populace
ex. ds. Le
la plus v

Après
les troups
supérieur
nance &
blement
de leur p
française.
roient po
par un g
La cav
voure. I
deux su
& cinq c
Tout
& leur
difficile
miserable
bouton d
villages,
Leurs m
meuble
tenre. Il
ehose. H
sorte que
immense
nous noi
de grain
des pier
moulins
Nous

Après
les troups
supérieur
nance &
blement
de leur p
française.
roient po
par un g

La cav
voure. I
deux su
& cinq c
Tout
& leur
difficile
miserable
bouton d
villages,
Leurs m
meuble
tenre. Il
ehose. H
sorte que
immense
nous noi
de grain
des pier
moulins
Nous

portée, ils ordonnèrent aux 1^{ère}. & 3^{ème}. divisions de chaque bataillon de se ranger en colonnes d'attaque, tandis que les 2^{ème}. & 3^{ème}. conservoient leur même position, formant toujours le bataillon carré, qui ne se trouvoit plus que sur trois de hauteur, & s'avançoient pour soutenir les colonnes.

Les colonnes d'attaque du général Bon, commandées par le brave général Rampon, se jetterent sur les retranchemens avec leur impétuosité ordinaire, malgré le feu d'une grande quantité d'artillerie, lorsque les mamelouks firent une charge. Ils sortirent des retranchemens au grand galop. Nos colonnes eurent le tems de faire halte, de faire front de tous côtés, & de les recevoir la bayonnette au bout du fusil & par une grêle de balles; à l'instant même, le champ de bataille en fut jonché. Nos troupes eurent bientôt enlevé les retranchemens. Les mamelouks en fuite se précipiterent en foule sur leur gauche; mais le général Vial y étoit en position. Un bataillon de carabiniers, sous le feu duquel ils étoient obligés de passer à cinq pas, en fit une boucherie effroyable. Un très-grand nombre se jeta dans le Nil, & se noya.

Plus de quatre cents chameaux chargés de bagages, cinquante piéces d'artillerie sont tombés en notre pouvoir. L'évalue la perte des mamelouks à deux mille hommes de cavalerie d'élite. Une grande partie des bays a été blessée ou tuée. Mourad bey a été blessé à la joue. Notre perte monte à vingt ou trente hommes tués & à cent vingt blessés. Dans la nuit même, la ville du Caire a été évacuée; toutes leurs chaloupes canonnières, corvettes, bricks, & même une frégate, ont été brûlés; & le 4, nos troupes sont entrées au Caire. Pendant la nuit, la populace a brûlé la maison des beys & commis plusieurs exès. Le Caire, qui a plus de cent mille habitans, a la plus vilaine populace du monde.

Après le grand nombre de combats & de batailles que les troupes que je commande ont livrées contre des forces supérieures, je ne m'aviserois point de leur leur contenance & leur sang-froid dans cette occasion, si véritablement ce genre de guerre tout nouveau, n'avoit exigé de leur part une patience qui contraste avec l'impétuosité française. S'ils se fussent livrés à leur ardeur, ils n'auroient point eu la victoire, qui ne pouvoit s'obtenir que par un grand sang-froid & une grande patience.

La cavalerie des mamelouks a montré une grande bravoure. Ils défendoient leur fortune, & il n'y a pas un d'eux sur lequel nos soldats n'aient trouvé trois, quatre & cinq cents louis d'or.

Tout le luxe de ces gens-ci étoit dans leurs chevaux & leur armement: leurs maisons sont pitoyables. Il est difficile de voir une terre plus fertile. & un peuple plus misérable, plus ignorant & plus abruti. Ils préfèrent un bouton de nos soldats à un écu de six francs. Dans les villages, ils ne connoissent pas même une paire de ciseaux. Leurs maisons sont d'un peu de boue; ils n'ont pour tout meuble qu'une natte de paille & deux ou trois pots de terre. Ils mangent & consomment en général fort peu de chose. Ils ne connoissent point l'usage des moulins, de sorte que nous avons constamment bivouaqué sur des tas immenses de blé sans pouvoir avoir de farine. Nous ne nous nourrissons que de légumes & de bestiaux. Le peu de grains qu'ils convertissent en farine, ils le font avec des pierres; & dans quelques gros villages, il y a des moulins que font tourner les bœufs.

Nous avons été continuellement harcelés par des nuées

d'Arabes, qui sont les plus grands voleurs & les plus grands scélérats de la terre, assassinant les turcs comme les français, tout ce qui leur tombe dans les mains. Le général de brigade Meureur & plusieurs autres aide-de-camp & officiers de l'état-major ont été assassinés par ces misérables. Embusqués derrière des digues & dans des fossés, sur leurs excellens petits chevaux, malheur à celui qui s'éloigne à cent pas des colonnes! Le général Muireur, malgré les représentations de la grande garde, seul, par une fatalité que j'ai souvent remarqué accompagner les hommes qui sont arrivés à leur dernière heure, a voulu se porter sur une monticule à deux cents pas du camp. Derrière étoient trois bedoins qui l'ont assassiné. La république fait une perte réelle: c'étoit un des généraux les plus braves que je connusse.

Il y a, dans ce pays, fort peu de numéraire; beaucoup de bled, de riz, de légumes, de bestiaux. La république ne peut pas avoir une colonie plus à sa portée & d'un sol plus riche. Le climat est très-sain, parce que les nuits sont fraîches. Malgré quinze jours de marche, de fatigues de toute espèce, la privation absolue du vin & même de tout ce qui peut alléger la fatigue, nous n'avons point de malades. Le soldat a trouvé une grande ressource dans les pasteques, espèce de melons d'eau, qui sont en très-grande quantité.

L'artillerie s'est spécialement distinguée: je vous demande le grade de général de division pour le général de brigade Dommartin. J'ai promu au grade de général de brigade le chef de brigade d'Estaing, commandant la 4^{ème} demi-brigade. Le général Zaïonschek s'est fort bien conduit dans plusieurs missions importantes que je lui ai confiées.

L'ordonnateur en chef Sucey s'étoit embarqué sur notre flotille du Nil, pour être à portée de nous faire passer des vivres du Delta. Voyant que je redoublas de marche & desirant être à mes côtés le jour de la bataille, il se jeta dans une chaloupe ennemie, & malgré les périls qu'il avoit à courir il se sépara de la flotille. Sa chaloupe échoua. Il fut assailli par une grande quantité d'ennemis; il montra le plus grand courage. Blessé dangereusement au bras, il parvint par son exemple à ranimer l'équipage & à tirer la chaloupe du mauvais pas où elle s'étoit engagée.

Je vous ferai connoître dans le plus grand détail tous ceux qui se sont distingués, & les avancemens que j'ai faits.

Vous trouverez ci-joint copie de plusieurs lettres essentielles.

Je vous prie d'accorder le grade de contre-amiral au citoyen Perrée, chef de division, un des officiers de la marine les plus distingués par son intrépidité.

Je vous prie de faire payer une gratification de 1200 fr. à la femme du citoyen Larrey, chirurgien en chef de l'armée. Il nous a rendu au milieu du désert, les plus grands services, par son activité & son zèle. C'est l'officier de santé que je connoisse le plus fait pour être à la tête des ambulances d'une armée.

Signé, BONAPARTE.

Une lettre de Berthier, datée aussi du Caire, le 6 thermidor, contient des détails encore plus étendus sur les mêmes événemens. Les mamelouks étoient au nombre de 4 mille cavaliers à la bataille de Chebreiss. Ils y perdirent 300 des leurs, & se retirèrent en désordre.

À la hauteur du Caire, ils se rallierent au nombre de 6 mille retranchés au village d'Embabé. Ils attaquèrent avec impétuosité, mais perdirent encore 300 hommes. Embabé étoit défendue par 40 mauvaises piéces d'artil-

ierie. Nous prîmes les 40 canons avec le camp des mamelouks & plus de 400 charreaux chargés. Ces mamelouks avoient tous des chevaux richement équipés, les plus belles armures & des bourses remplies d'or.

« Nous avons, dit Berthier, poursuivi l'armée jusqu'au delà de Giza, où nous sommes arrivés à neuf heures du soir, après avoir marché dix huit heures. Le quartier-général a été établi dans la maison de Murat bey, qui fuit dans la Haute-Egypte.

» Quoique l'ennemi ait brûlé une partie de ses bâtimens de guerre, il nous en reste encore beaucoup.

» Le 4, la ville du Caire est venue se rendre à l'armée française.

» Ibrahim bey a fait dans la nuit du 3 au 4 avec le reste des mamelouks qui étoient sur la rive droite du Nil. Le peuple s'est porté aux maisons des bays, qu'il a brûlées ou pillées.

» Le 5, on n'avoit pas encore eu de nouvelles de notre flotille, dont nous étions très-inquiets. Elle arriva à six heures du soir.

» L'armée, dans la marche qu'elle a faite sur le Caire, a essuyé des chaleurs excessives & des fatigues au-dessus de toute expression. Elle n'a vécu que de viande, de fèves & de melons d'eau. L'eau salubre du Nil appaisoit la soif ardente & procuroit chaque jour un bain salutaire.

» Nous traversons des villages abandonnés, entortillés de tas de bled, mais sans aucun moyen pour les faire réduire en farine. L'armée a été dix-sept jours sans pain. Le soldat se porte bien; il jouit du fruit de ses peines. Nous avons à regretter quelques hommes morts de fatigue; quelques autres que leur imprudence a fait assassiner par les Arabes. Quant à la bataille du 3, elle nous coûte vingt blessés & vingt tués.

» Le général en chef fait des dispositions pour porter des troupes sur Damiette, Suez & le Fayom.

Signé, ALEX. BERTHIER.

DE PARIS, le 29 vendémiaire.

Ce soir, on a publié aux flambeaux la loi qui ordonne la perception d'un octroi aux barrières de Paris, à dater du premier brumaire.

— Le directeur vient de maintenir sur la liste des émigrés Charles Lameth, d'Aiguillon & la Millière. Ce dernier est le seul des trois qui fût en France. Il a été, dit-on, reconduit aux frontières, d'après cet arrêté, avec défense de rentrer sur le sol de la république.

— Jobert est parti pour aller prendre le commandement en chef de l'armée d'Italie.

→ Le général Beurnonville est parti pour aller faire sa tournée sur les côtes, comme inspecteur-général de l'armée d'Angleterre. Il commence par le département du Finistère & suivra delà la côte jusqu'à Bayonne.

— On dit que tous les négocians français ont été arrêtés à Smyrne, & que le consul français, Jean-Bon S.-André, a été conduit à Constantinople avec tous ses papiers.

— On prétend que Buonaparte a trouvé en Egypte des envoyes de Typoo-Saïb qui l'y attendoient depuis quelque tems.

On cite de ce général le trait suivant: Au moment où Pon sut à Alexandrie que l'armée française s'avançoit vers cette ville, il fut question de massacrer les français qui s'y trouvoient. L'épouse du bey parvint tellement en leur faveur, qu'elle obtint qu'ils seroient seulement gardés à vue. Buonaparte étant depuis entré en vainqueur à Alexandrie, fut instruit de ce trait généreux, & apprit en même tems

que le bey & sa femme avoient pris la fuite. Il dépêcha aussi-tôt vers eux pour les engager à revenir & leur donner l'assurance que leurs personnes & leurs propriétés seroient respectées.

— Le jour de la fête de la république, il est arrivé à Mantoue un fâcheux accident. À la première salve, les canons & des fusils, chargés à ce qu'on dit, de poudre sèche & d'une poudre mouillée qui s'étoit durcie au point de former une sorte de mitraille, ont blessé dangereusement quantité de soldats & d'officiers. Le général Delmas, commandant de la division de Mantoue, a failli être tué par une décharge de canon. Le chef de l'artillerie est arrêté.

À Milan, le général Fiorollà a eu, le même jour, un malheur de se casser la jambe.

— Il y a encore en des troubles à Turin. On en est venu aux mains. Plusieurs soldats français & piémontais ont été tués. Pour prévenir le retour de semblables malheurs, la demi-brigade qui formoit la garnison de la citadelle, a été envoyée à Alexandrie & remplacée par des troupes de cette ville.

— On renouvelle le bruit du mariage de la fille de Louis XVI avec l'archiduc Charles, depuis qu'on parle de l'union du ci-devant duc d'Angoulême avec une princesse russe.

— On publie à présent que ce sont des russes, au nombre de 30 mille, que Dumouriez va commander. Rien de plus invraisemblable.

— La gazette de Francfort assure que le capitaine-pacha a pris d'assaut les ouvrages avancés & les retranchemens extérieurs de Widdin, ainsi que le fauxbourg des Bohémiens.

Au rédacteur du Publiciste.

Paris, le 28 vendémiaire.

« Citoyen, vous annoncez dans votre feuille que le gouvernement batave envoie le citoyen Meyer à Paris comme adjoint à son ambassadeur actuel, le citoyen Schimmelpenninck.

» Je n'examine pas jusqu'à quel point le citoyen Meyer doit être offensé des bruits qu'un certain parti répand sur son prétendu retour. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que le gouvernement batave ne songe & n'a songé en aucune manière à réemployer dans ce moment à Paris le citoyen Meyer, sous un titre quelconque.

» Jaloux de conserver cette réputation de véracité qui honore votre feuille, je vous invite à vous dispenser de nouvelles trop souvent dénaturées ou même contouvées qu'on imprime de la république batave, dans l'intention de donner le change au gouvernement français sur la véritable situation de ce pays. »

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS

Séance du 29 vendémiaire.

Roëmers fait un rapport sur les moyens d'assurer la responsabilité des communes où il se commet des délits. Il présente un long projet de résolution tendant à garantir la stérile exécution de la loi sur les passeports & à rendre les habitans des communes individuellement & solidairement responsables. Le conseil ordonne l'impression.

Il ajourne aussi un projet ayant pour objet le rétablissement successif de la monnoie de cuivre & de cloches.

On reprend la discussion sur les droits aux barrières. Le conseil décide que l'adjudicataire sera chargé de la réparation des routes.

A. FRANÇOIS.

Placemen
et nota
l'état-m
de Bre

Il y a
anglaises
Blanchet
été légère
guéri, a
de la cour
de Pamba
la ville l
L'allég
événemen
le roi
ont l'Es
sente de
command
d'une ma
déclaré q
Quarante
assassinat
Naples.

On ne
attendre

Les co
pent des
suivent l
le mécon
peut être
changer d
une insu

On ren
beaucoup
liens, &
timens q
constance

L
Les R
les ponts
ils ont
en atten
bourg, t
sabres de
nécessair
pays de
commiss